

# l'essentiel

SEPTEMBRE 2025 - N° 300

[www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr) -  Ville de Saint-Nazaire-les-Eymes



## Bloc-Notes

### MAIRIE

☎ 04 76 52 24 29

385 chemin du Village

38330 Saint-Nazaire-les-Eymes

🌐 [www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr)

✉ [secretariat@mairie-sne.fr](mailto:secretariat@mairie-sne.fr)

**Horaires d'ouverture au public**

**Accueil téléphonique :**

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h

**Accueil physique :**

Lundi : 13h-19h / Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h

Mercredi : 8h-17h

Vacances scolaires : lundi, mardi, jeudi et

vendredi 13h-17h, mercredi 8h-12h

**Permanence du service urbanisme**

Sur rendez-vous : lundi de 17h à 18h30

Accueil téléphonique : lundi de 15h à 17h,

mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h

**CCAS** ☎ 04 76 52 24 29

**Services techniques**

☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

**Police municipale** ☎ 04 76 52 99 46

**Bibliothèque municipale L'Oiseau Lyre**

☎ 04 76 77 95 04 ✉ [bibliotheque@mairie-sne.fr](mailto:bibliotheque@mairie-sne.fr)

Ouverture au public : Mardi : 16h - 18h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Vendredi : 16h - 18h / Samedi : 10h30 - 12h

**Pendant les vacances scolaires :**

uniquement les mercredis de 16h à 19h.

**Service Enfance Jeunesse** ☎ 04 76 52 43 55

✉ [responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr](mailto:responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr)

**Ecoles : maternelle** ☎ 04 76 52 17 26

élémentaire ☎ 04 76 52 31 50

**Structure multi-accueil intercommunale**

« **Les Coccinelles** » ☎ 04 76 52 34 80

✉ [multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr](mailto:multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr)

**Relais Petite Enfance**

« **Les Grési'mômes** » ☎ 06 02 52 65 73

✉ [rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr](mailto:rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr)

Pour plus d'informations

🌐 [www.le-gresivaudan.fr/119-rpe-les-gresimomes.html](http://www.le-gresivaudan.fr/119-rpe-les-gresimomes.html)

**Prochaine publication : Essentiel d'octobre**

**Parution : fin septembre**

**Articles à soumettre**

**avant le dimanche 31 août**

à ✉ [michele.flamand@wanadoo.fr](mailto:michele.flamand@wanadoo.fr)

ou à déposer en mairie.

## Agenda de septembre

Ces dates sont annoncées sous réserve de modifications.

- **Lundi 1<sup>er</sup> septembre** : rentrée scolaire -> page 2
- **Du lundi 1<sup>er</sup> septembre au lundi 8 décembre** : exposition « Fables de la Fontaine » à la bibliothèque
- **Vendredi 5 septembre** : permanence de l'avocate en mairie de 14h à 16h sur RDV
- **Vendredi 5 septembre** : forum des associations de 16h à 19h au gymnase et en salle CARTIER-MILLON -> page 6
- **Mardi 16 septembre** : séance publique du Conseil municipal à 20h30 à la Caserne -> page 2
- **Du mardi 16 au dimanche 21 septembre** : 52<sup>ème</sup> coupe ICARE
- **Jeudi 18 septembre** : permanence France Services de 13h30 à 16h30 devant la Mairie -> page 4
- **Vendredi 19 septembre** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV
- **Vendredi 26 septembre** : ciné seniors en salle CARTIER-MILLON à 15h30 -> page 6

## Notez-le

### ■ RETOUR SUR L'ÉPISODE DE CANICULE À LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Le Département de l'Isère a été placé en alerte orange canicule du samedi 28 juin au vendredi 4 juillet. Si cet épisode, très intense, a été difficile à supporter pour chacun d'entre nous, cela a particulièrement été le cas dans notre école maternelle.

Il s'avère que le confort thermique d'été n'était pas encore un enjeu à l'époque où le bâtiment a été construit, en 2004. De fait, ce bâtiment n'intègre pas de systèmes permettant d'éviter que la chaleur ne monte trop en journée, générant alors de l'inconfort pour ses utilisateurs.

Les prescriptions communiquées par l'inspection de l'éducation nationale ont été strictement observées. Immédiatement après le déclenchement de l'alerte par la préfecture, la commune a fourni plusieurs ventilateurs par classe, de même que pour les salles de sieste. L'utilisation de salles communales climatisées a également été proposée à l'école.

Pendant tout cet épisode, la commune a été en contact étroit avec la direction de l'école : si l'accueil des enfants dans ces conditions avait représenté un danger pour eux, la décision de fermer l'école aurait été prise.

Pour autant, toutes ces actions mises en œuvre relèvent davantage de la gestion de crise que l'adaptation pérenne à un phénomène dont l'occurrence en période scolaire est amenée à se multiplier.

Vous serez donc prochainement informés des mesures que la commune mettra en œuvre.

## ■ Séances publiques du Conseil municipal et célébrations à la caserne

Afin d'accueillir une nouvelle classe créée à la rentrée 2025 et dans l'attente de la fin des travaux de rénovation de l'école élémentaire, la salle du Conseil située au rez-de-chaussée de la Mairie a retrouvé son usage initial de salle de classe. Elle n'est donc plus disponible pour les activités spécifiques de la Mairie.

Par conséquent, les séances du Conseil municipal, les célébrations (Mariages, Parrainages) des mois de septembre et octobre se tiendront à la Caserne située au 215 chemin de la Touvière.

## ■ Mini compte-rendu du Conseil municipal du 17 juin 2025

1. **Bibliothèque municipale l'Oiseau-Lyre – Modification du règlement de fonctionnement au 01/07/2025**  
Mise à jour de règles de prêt des documents
2. **Suppression d'un emploi d'agent de maîtrise au sein des Services Techniques et création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet (TC) - à compter du 01/06/2025**

Rappel : Le Conseil municipal de septembre se tiendra à la Caserne.

## ■ Rentrée scolaire - Nouveautés

Comme annoncé dans le bulletin d'été, les travaux de rénovation de l'école élémentaire ont malheureusement pris du retard, aussi la rentrée ne pourra pas avoir lieu comme prévu dans l'école terminée.

L'emménagement, les raccordements aux différents réseaux, les autorisations,... prenant du temps, le planning a été décalé pour une occupation des nouveaux locaux par les enfants et leurs enseignants au retour des vacances de Toussaint.

Notre école est désormais une école primaire regroupant maternelle et élémentaire sous la direction unique de Madame VERMEULEN-DELAET. Cette école s'appelle école primaire du Manival.

Une nouvelle classe est créée à la rentrée, ce qui porte à 12 leur nombre total, de la petite section de maternelle au CM2.

Accueillir une nouvelle classe n'était pas possible dans les locaux de maternelle, et, ne disposant que de 7 bungalows provisoires pour



les classes en élémentaire, nous avons fait le choix d'accueillir la classe supplémentaire dans la salle du Conseil au rez-de-chaussée de la Mairie, en attendant l'installation définitive de ces 8 classes.

Nous avons beaucoup travaillé cet été sur le côté matériel de ces changements. J'en profite pour remercier Madame VERMEULEN-DELAET, les enseignantes d'élémentaire, les agents des services techniques et notre Directeur général des services pour leur esprit constructif et leur travail.

*Ce report de l'installation dans les locaux définitifs ne m'empêche pas de souhaiter très sincèrement une bonne rentrée à tous les enfants de ces 12 classes, à leur directrice, ainsi qu'aux enseignantes et enseignants.*

## ■ Recensement citoyen des jeunes à partir de 16 ans

La Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), a été instaurée en 1997 pour remplacer le service militaire. Elle permet de découvrir l'univers militaire et ses métiers. Elle vise également à développer l'esprit de citoyenneté. La JDC est obligatoire pour tous les jeunes Français âgés de 16 à 25 ans. **Ils sont convoqués une fois qu'ils ont accompli le recensement citoyen obligatoire.**

Le recensement citoyen est donc obligatoire pour tout(e) jeune Français(e) âgé(e) de 16 ans. Le jeune doit faire la démarche lui-même mais en son absence, l'un de ses parents peut faire cette démarche à sa place, avant son 18<sup>ème</sup> anniversaire.

Les personnes nées en France doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de leur anniversaire.

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Cette démarche peut être effectuée en mairie (se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile) ou en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Le recensement citoyen permet :

- de déclencher la convocation à la journée défense et citoyenneté,
- l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans,
- la remise d'une attestation de recensement obligatoire pour l'inscription à certains examens ou concours.

**Vous l'avez sans doute entendu ou lu dans la presse, le format de la Journée Défense et Citoyenneté a changé mais reste obligatoire.**

# Informations communales

## Le service Enfance Jeunesse en quelques chiffres

Chaque année, le service Enfance Jeunesse de la commune de Saint-Nazaire les Eymes accueille un grand nombre d'enfants sur l'ensemble de ses temps d'accueil : matin, midi, soir, mercredis et vacances scolaires.

Depuis l'année scolaire 2023/2024, nous constatons une augmentation significative de la fréquentation du service sur l'ensemble de ces temps d'accueils.

Faisons un retour sur l'historique des fréquentations moyenne depuis 2020 (les chiffres 2025/2026 représente le prévisionnel issu des inscriptions)



### QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS.

Entre 2023/2024 et 2024/2025 : + 3,73 % de l'effectif scolaire

- - 6,25 % en périscolaire du matin
- + 7,32 % en périscolaire le midi
- + 10 % en périscolaire du soir
- + 60 % des demandes en périscolaire le mercredi

Mesure prise par la commune : + 34% de places proposées le mercredi

Prévisionnel de l'évolution entre 2024/2025 et 2025/2026 : + 3,6 % de l'effectif scolaire

- + 87,5% en périscolaire du matin
- + 27% en périscolaire du soir
- + 54,17% des demandes en périscolaire le mercredi

Mesure prise par la commune : + 45% de place proposées le mercredi

### LES ÉVOLUTIONS MISES EN PLACE

En 2023-2024, une nouvelle organisation du service a été mise en place afin de fidéliser les agents en poste, en valorisant leurs compétences et en augmentant leur temps de travail. L'objectif était de stabiliser les équipes et de garantir une continuité éducative de qualité pour les enfants accueillis.

Dans ce cadre, la commune a procédé au recrutement de deux nouveaux agents pour renforcer les équipes sur les temps du midi et du soir, ainsi que d'un agent supplémentaire pour les mercredis.

Grâce à ces renforts, la capacité d'accueil a pu être augmentée sur l'ensemble des temps périscolaires, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins exprimés par les familles.

C'est toutefois en 2024/2025 que la demande a connu une hausse significative, culminant aujourd'hui à un niveau inédit pour l'année scolaire 2025/2026, avec un taux de fréquentation prévisionnel particulièrement élevé dès l'ouverture des réservations, cela sans augmentation significative de l'effectif scolaire. De fait, l'ampleur de l'augmentation de la demande n'était pas prévisible.



Dans ce contexte, et pour répondre aux demandes des familles, la collectivité a entrepris le recrutement d'un agent supplémentaire pour les temps périscolaires du soir, de deux agents pour les temps périscolaire des mercredis, ainsi qu'une restructuration des horaires pour rendre disponible un agent supplémentaire le matin.

Tout en essayant de répondre au plus grand nombre de demandes, notre volonté reste d'assurer une continuité éducative et un service de qualité pour les enfants et leurs parents, en lien avec les écoles, et de respecter des conditions d'accueil adaptées à chaque tranche d'âge et à chaque enfant, en respectant la réglementation applicable aux accueils de loisirs.

### ET POUR LA SUITE...

Face à une demande croissante, nous comptons sur les parents pour effectuer leurs réservations au plus juste de leurs besoins réels. Le travail d'adaptation des capacités d'accueils continue tous ensemble, élus, services départementaux et agents afin de proposer des solutions toujours plus qualitatives et accessibles à tous.

## Portrait d'agent

*Vous avez fait connaissance de plusieurs personnes du service Enfance Jeunesse : Marine notre cheffe de cuisine et animatrice, Pauline animatrice, Laura ATSEM mais également avec Thomas, agent des services techniques, Eric, agent de police municipale. C'est au tour d'Alexandra de vous présenter son travail à l'accueil de la Mairie.*

Je m'appelle Alexandra MILLAT CARUS, j'ai 44 ans, et je travaille pour la commune depuis maintenant 3 ans et demi, en tant qu'agent en charge de l'accueil et de l'état civil.

C'est moi que vous voyez en premier quand vous venez en Mairie !

Je m'occupe des dossiers ayant trait à l'état civil (mariage, PACS, changement de nom, de prénom...), au cimetière (acquisition et renouvellement de concessions, inhumations), au CCAS (demandes d'aides, Noël des anciens). C'est également moi qui suis chargée de gérer le planning d'occupation des salles et les relations avec les associations.

Enfin, et en parallèle de tout cela, j'assure l'accueil physique et téléphonique des usagers, afin de les orienter vers le bon service. Afin de garantir la permanence de ces services indispensables, je partage l'accueil avec ma collègue Brigitte VOICHE.

Accompagner les habitants dans les actes importants de leur vie est une vraie fierté pour moi, je sais que mon métier a du sens. J'apprécie le contact avec les Saint-Nazairiens, et l'esprit village qui existe encore dans cette commune.



## Bilan des permanences France Services à Saint-Nazaire les Eymes

*Les permanences France Services qui se sont déroulées chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois depuis janvier 2025 ont connu un grand succès et seront donc maintenues. Pour rappel elles sont organisées sur le Grésivaudan en partenariat avec le Pimms Médiation Isère.*



Les permanences, sans rendez-vous, se tiennent tous les 3<sup>èmes</sup> jeudis après-midi du mois de 13h30 à 16h30 dans le bus France Services stationné devant la mairie.

Les usagers sont accompagnés sur leurs démarches administratives numériques, par deux à trois médiateurs de l'association PIMMS Médiation Isère.

Des permanences à La Terrasse ont lieu, elles, les 4<sup>èmes</sup> jeudis après-midi du mois aux mêmes horaires et également devant la mairie La Terrasse (102 place de la Mairie).

+infos : [www.le-gresivaudan.fr/381-espace-france-services.htm](http://www.le-gresivaudan.fr/381-espace-france-services.htm)

### Bilan à Saint-Nazaire les Eymes :

- 32 usagers ont été reçus sur 6 permanences
- 91,67 % des usagers habitaient Saint-Nazaire
- Durée des entretiens :
  - 8,33 % entre 40 et 60 minutes
  - 58,33 % entre 20 et 40 minutes
  - 27,09 % entre 10 et 20 minutes
  - 6,25 % entre 5 et 10 minutes
- Répartition des usagers par tranche d'âge
  - 75 ans et plus : 8,33 %
  - Entre 65 et 74 ans : 50 %
  - Entre 55 et 64 ans : 27,08 %
  - Entre 45 et 54 ans : 2,08 %
  - Entre 35 et 44 ans : 10,42 %
  - Entre 25 et 34 ans : 2,09 %
- Répartition des motifs par opérateur France Services
  - Assurance retraite (Carsat) : 31,24 %
  - Finances publiques (DDFIP) : 27,08 %
  - Allocations familiales (CAF) : 12,50 %
  - Ministère de l'Intérieur / France Titres : 10,43 %
  - France Renov : 6,25 %
  - Assurance maladie (CPAM) : 6,25 %
  - URSSAF : 6,25 %



## Travaux chemin de la Mairie – Coupure de la voirie

Des travaux de mise aux normes d'un quai bus pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'installation de Points d'Apports Volontaires le long de la bibliothèque nécessitent la coupure du chemin de la Mairie, dans la portion située devant l'école élémentaire jusqu'au STOP, du 18 au 29 août.

Merci d'avance de votre compréhension.

## Extension des zones sans tabac

Parmi les mesures contenues dans le décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac et à la lutte contre la vente aux mineurs des produits du tabac et du vapotage figure l'extension de l'interdiction de fumer à de nouvelles zones.

En ce qui concerne la commune de Saint-Nazaire les Eymes, les nouvelles zones qui deviennent non-fumeur (voir les schémas ci-dessous, le tracé précise les limites de l'interdiction) sont :

- les abords des écoles et autres lieux destinés à l'accueil de mineurs (schéma 1).

L'interdiction concerne un périmètre de 10 mètres à partir des accès publics tout en laissant aux maires un pouvoir d'appréciation ne pouvant pas aller en deçà du décret.

Nos équipements accueillant des enfants étant regroupés, un périmètre non-fumeur autour des écoles, crèche, pôle enfance pendant leurs heures d'ouverture est mis en place.

- les abords du terrain multi sport (zone de 10 mètres tout autour du terrain) (schéma 2),
- le parc des Ecoutoux dans son intégralité (schéma 3),
- les abribus.

Une signalisation sera mise en place. Merci de respecter ces mesures.



Schéma 1 : abords des écoles

Le trottoir côté numéros pairs du chemin de la Mairie n'est pas concerné par cette interdiction.

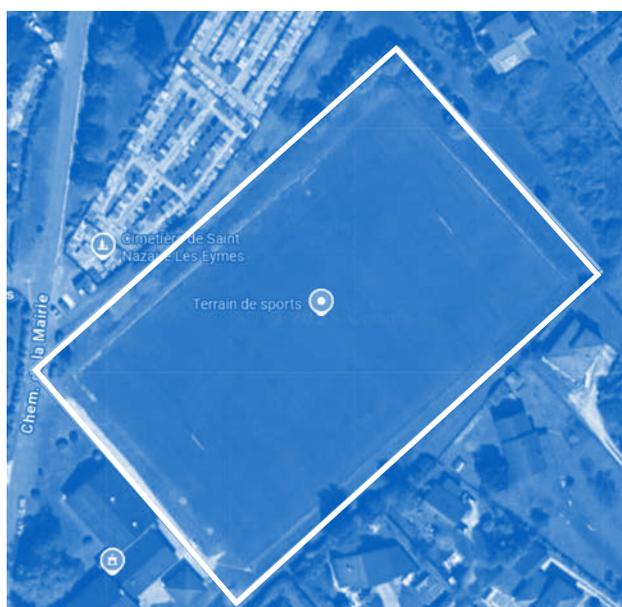


Schéma 2 : abords du terrain multi-sports



Schéma 3 : parc des Ecoutoux

# La vie des associations

## ■ Forum des associations



- Date : vendredi 5 septembre de 16h à 19h
- Lieu : salle CARTIER-MILLON et gymnase

Venez vous inscrire / réinscrire dans l'une de nos associations. Elles seront présentes lors du forum pour répondre à toutes vos questions.

Les associations ont un rôle social important. Elles contribuent à la qualité de vie de notre commune. Merci à celles et ceux qui s'y impliquent avec toujours autant de passion.

Vous avez dû recevoir le répertoire des associations en même temps que l'Essentiel de septembre dans votre boîte aux lettres. Feuillotez-le, il vous permettra de préparer votre venue.

Si vous ne l'avez pas reçu, indiquez-le-nous en venant en chercher un exemplaire en mairie.

## ■ Soirée «Alzheimer précoce»



- Date : mardi 23 septembre à 18h30
- Lieu : Espace Paul Jargot 191 rue François Mitterrand à Crolles

La Fondation «Les Maisons de Crolles» organise une réunion publique intitulée «Une soirée pour mieux comprendre l'Alzheimer précoce».

Cette soirée (entrée gratuite) est à destination du grand public, des personnes concernées et leurs familles, ainsi qu'aux partenaires et professionnels de la santé.

### Au programme :

- Prises de parole croisées (éclairage médical, initiatives locales, témoignages et échanges participatifs)
- Moment convivial autour d'un «Verre de l'amitié»
- Projection d'un film documentaire

Entrée gratuite. Inscription possible en flashant le QR code ci-contre :



## ■ Séance ciné seniors à la salle CARTIER-MILLON



- Date : vendredi 26 septembre à 15h30
- Lieu : salle CARTIER-MILLON

Le CCAS De Saint-Nazaire-les Eymes invite les seniors de plus de 60 ans à la projection du film «Fenêtre sur cour» d'Alfred Hitchcock avec James Stewart et Grace Kelly.

N'hésitez pas à venir nombreux (l'entrée est gratuite) découvrir ou redécouvrir ce célèbre film du maître du suspense Alfred Hitchcock, réalisateur de ce chef d'œuvre sorti en 1954.

### Résumé (durée : 1h50) :

À cause d'une jambe cassée, le reporter-photographe L. B. Jeffries est contraint de rester chez lui dans un fauteuil roulant. Homme d'action et amateur d'aventure, il s'aperçoit qu'il peut tirer parti de son immobilité forcée en étudiant le comportement des habitants de l'immeuble qu'il occupe dans Greenwich Village. Et ses observations l'amènent à la conviction que Lars Thorwald, son voisin d'en face, a assassiné sa femme. Sa fiancée, Lisa Fremont, ne le prend tout d'abord pas au sérieux, ironisant sur l'excitation que lui procure sa surveillance, mais finit par se prendre au jeu.



## PHARMACIES DE GARDE Septembre 2025



Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine :

Nuits du lundi au jeudi (4 nuits) / Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

Lu 1 PHARMACIE FONTAINE AMELIE (St Ismier)

☎ 04 76 52 28 62

Ve 5 PHARMACIE de CHAMP

☎ 04 76 71 40 75

Lu 8 PHARMACIE de SAINT-NAZAIRE LES EYMES

☎ 04 76 52 20 17

Ve 12 PHARMACIE SILVESTRE (Domène)

☎ 04 76 77 23 08

Lu 15 PHARMACIE de FROGES

☎ 04 76 45 71 44

Ve 19 PHARMACIE de BRIGNOUD

☎ 04 76 71 40 03

Lu 22 PHARMACIE du MANIVAL (St Ismier)

☎ 04 76 52 23 42

Ve 26 PHARMACIE FERRADOU (Versoud)

☎ 04 76 77 26 39

Lu 29 PHARMACIE LUU DUC (Crolles)

☎ 04 76 08 01 59

POUR TROUVER LA PHARMACIE DE GARDE : 🌐 [WWW.SERVICEGARDES.FR](http://WWW.SERVICEGARDES.FR)